



Janvier-Février
2015

BLANGY SUR TERNOISE

Notre Village

Bulletin Municipal N°42



Parution Début
Mars 2015

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Quoi qu'il advienne, l'année 2015 sera à jamais marquée par les attentats commis dans les locaux de Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher de Paris. Le sentiment de peur et d'insécurité qui s'était installé semble au fil des semaines s'atténuer mais les événements qui se produisent dans d'autres pays nous incitent à rester vigilants. Ainsi la vie continue.

En ce début d'année, votre rôle de citoyen sera mis à contribution avec les élections départementales des 22 et 29 mars. Elles donneront une nouvelle représentation de notre canton et de notre département. Nous comptons sur votre participation.

Infos Pratiques:

Ouverture de la Mairie :
Lundi, Mardi, et Jeudi de 14h à 18h et le Vendredi de 9h à 12h

Tel : 03 21 41 92 38

Permanence des élus :

Le Maire M. Massart:

Sur Rendez-vous

Le 1^{er} Adjoint : JL. Massart

Lundi de 18h à 19h

Le 2^{ème} Adjoint : JM. Venant

Jeudi de 18h30 à 19h30

Le 3^{ème} Adjoint : N. Lejeune

Mardi de 18h à 19h

Ouverture de l'Agence Postale à la Mairie:

Du lundi au samedi

De 9h15 à 11h45.

Tél : 03.21.41.21.80

Ouverture de la bibliothèque:

Le Samedi de 10h à 11h30 et

le Jeudi de 17h45 à 18h45,

Lecture par la conteuse, les

samedis 21 mars et 18 avril

de 10h45 à 11h15.

Pour tout renseignement,

contacter Mme Louchet

Tél:03.21.41.91.80

Permanence du Syndicat des Eaux à la maison des Associations:

Lundi de 10h à 12h

Mercredi et jeudi de 14h à

18h Tél:0321036869

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les Mardis matins

Ramassage des déchets recyclables :

Vendredis 06 et 20 Mars, 03, et 17 Avril 2015.

Dépôt des déchets verts, encombrants ménagers et gravats :

Déchetterie de la Communauté

de Communes à

Marconnelle, chemin des

Voyeux. Elle est ouverte du

lundi au samedi de 9h30 à

12h et de 13h30 à 18h30.

Le conseil municipal

CEREMONIE DES VOEUX DU MAIRE



Vendredi 11 janvier 2015 : Monsieur le Maire et le conseil municipal accueillent les habitants de la commune pour la cérémonie des vœux de l'année nouvelle.

C'est dans un contexte particulier que s'est déroulée la première cérémonie des vœux du maire depuis l'élection du nouveau conseil municipal. Celle-ci était relevée par la présence de Messieurs Darque et Dejongue, conseillers généraux, de Monsieur Deray, Président de la Communauté de Communes des 7 Vallées et de Monsieur Poclet, Maire d'Azincourt. Une minute de silence en mémoire des 17 victimes des attentats de Paris était observée par le public présent. Dans un premier temps, JM Venant présentait les vœux du conseil municipal à l'assemblée, puis, JL Massart, 1er adjoint, fit le bilan des travaux effectués avec tous les acteurs des collectivités locales et départementales lors de l'année 2014. Un diaporama illustre ses explications.

Monsieur le Maire prit ensuite la parole pour évoquer en particulier les projets de 2015. Malgré une certaine inquiétude concernant la dotation de l'état qui risque de baisser fortement, la rénovation du groupe scolaire sera le projet prioritaire cette année. D'un montant estimé à environ 250 000 €, les subventions s'élèvent à 144 500 € : soit plus de 50%. D'autres projets, comme la rénovation des objets classés et le trottoir de la rue d'Anvin seront réalisés en collaboration avec le conseil général. Comme le rappela Monsieur Darque dans son intervention, ce dernier est un partenaire indispensable au développement de notre commune. Il officialisa aussi sa non-représentation aux prochaines élections départementales. Dressant un bilan rapide de ses différents mandats de conseiller général, il remercia les habitants pour la confiance qu'ils lui avaient accordée. Monsieur Deray fit part des avancées de la mise en place de la nouvelle communauté abordant des sujets comme la mutualisation et le ramassage des ordures ménagères. Avant de clôturer la séance par le verre de l'amitié, Monsieur Morgant, conseiller Municipal, s'est vu remettre le diplôme d'honneur pour 30 ans de travail dans son entreprise. Les élus et les épouses du conseil municipal ont reçu une rose.



Les Services Santé

Médecin:

M. PSZOTA Adrian
03.21.47.48.93 ou
07.87.15.27.45

Infirmier(e)s :

Mme Obin ou M Vermech
03.21.41.82.88 ou
06.45.92.06.38

Ostéopathe: GUNGAH V.

03.21.41.29.84 ou
06.98.08.50.74

Pédicure-Podologue:

M. Mortreux Nicolas
03.21.03.52.76 ou
06.82.16.50.83

Pharmacie C.Martin:

03.21.41.89.94

Pour votre bien-être

Gymnastique féminine:

Mercredi de 18h30 à 19h30

Randonnée pédestre:

Tous les jeudis: Rendez-vous à 14h sur le parking de l'église.

Les Rendez-vous de

Mars et Avril 2015

Vendredi 06 Mars :

Hommage à Jean Ferrat
organisé par Sillons de Culture

Dimanche 15 Mars :

Concours de cartes du club des Aînés

Samedi 21 Mars:

Concours de cartes et
Tournoi de Poker de la JSB

Dimanche 05 Avril:

Concours de coqs
organisé par l'Harmonie

Jeu 16 Avril:

Marche de Printemps

Samedi 26 Avril :

Théâtre patoisant
organisé par le SI

Dimanche 27 Avril:

Nettoyage de Printemps

Vendredi 01 Mai :

Banquet des Aînés

Horaires des

cérémonies religieuses :

Dimanche 08 Mars

à Rollancourt: 11h

Dimanche 15 Mars

à Le Parcq 11h

Dimanche 22 Mars

à Le Quesnoy: 11h

Dimanche 29 Mars

à Blangy: 11h Célébration

Dimanche 05 Avril:

à Blangy: 10h30

Samedi 11 Avril

à St Georges: 18h

Dimanche 19 Avril

à Rollancourt: 11h

Samedi 25 Avril

à Incourt : 18h

Dimanche 03 Mai

à Béalencourt: 11h

Etat Civil

Décès :

**Francine
Tourniquet
le 12/01/2015**

**Ginette
Dézandré le
24/01/2015**

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Vendredi 30 janvier, les élus de l'ex communauté de communes Canche Ternoise se sont réunis à la salle des fêtes en présence du cabinet Ingeo pour la présentation du PLUI. La principale interrogation des élus était de savoir comment les zones constructibles, agricoles, économiques ou environnementales avaient été définies. Madame Queste apporta les réponses aux élus et rappela que dans la procédure, le PLUI allait être soumis à l'enquête publique avant d'être validé. LE PLUI sera ensuite repris par la nouvelle communauté de

communes 7 Vallées.com .

LE PONT DE LA RUE DE FRUGES



Avant



Après

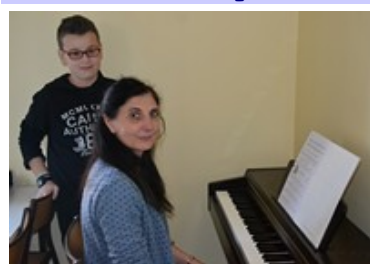
Le Conseil Général a procédé à la réfection du pont de la rue de Fruges. Dans un premier temps, les balustrades qui devenaient instables ont été démontées et remplacées par des nouvelles, plus hautes et plus sécurisantes. Il reste maintenant à refaire les passages piétons. Ce qui ne devrait pas tarder. Pour la réalisation des travaux, une circulation en alternance a été mise en place et n'a pas trop perturbé le trafic routier.

LA BOULANGERIE INNOVE

Depuis quelques semaines, les clients de la boulangerie « La Gerbe d'Or » ont découvert un nouvel appareil installé à l'extérieur. C'est un distributeur automatique de pains. Il permet d'apporter aux clients un nouveau service en dehors des heures d'ouverture du magasin mais aussi de pallier un oubli ou un imprévu. François Aubriot ne manque pas d'idées puisqu'il a aussi pensé au milieu rural en installant deux autres distributeurs à Croix et à Humières, villages où il n'y a pas de boulangerie et parfois beaucoup de passage. Un autre distributeur sera aussi installé à Herlin le Sec. D'une contenance de 40 pains, ils connaissent déjà un franc succès qui sera certainement croissant avec la période estivale qui approche. Ce nouveau service contribue à l'évolution de son entreprise qui se doit d'innover pour impulser une dynamique au commerce local. Du pain 24h/24h, il fallait y penser !



L'ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE



Depuis quelques mois, l'école de musique de la communauté de communes dirigée par M. Ramecourt intervient à Blangy à la

Maison des associations. 9 débutants et 2 « grands » du village et des environs assistent aux cours dispensés par Mme V. Wils et M. F Ancel le mercredi de 16h30 à 17h30 et de 17h30 à 18h30. L'apprentissage du solfège et l'initiation aux instruments sont au programme. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter H. Louchet au 03.31.41.91.80

UNE TABLETTE A L'AGENCE POSTALE



L'agence postale met à la disposition de ses clients une tablette numérique. Besoin d'un renseignement, de consulter un site internet, ce service est maintenant possible. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Mme Evrard.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 19 février 2015 : Sous la présidence de Michel Massart, le conseil s'est réuni pour débattre sur les points suivants :

Concessions au cimetière : Monsieur le maire propose à l'assemblée de modifier la durée ainsi que le prix d'achat au mètre carré (recommandation des services administratifs). La durée sera de 50 ans. Elles étaient jusqu'à maintenant à perpétuité. Le prix au mètre carré qui était de 15 € passera à 30 €. Après débat, le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

Mutualisation entre communes : Dans le cadre de l'intercommunalité, les communes peuvent maintenant mutualiser le matériel et le personnel pour des services bien spécifiques faisant appel à des compétences que la commune ne possède pas. Cet échange de service permet principalement d'économiser l'achat du matériel. Le conseil donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en place de la mutualisation.

Ajout au monument aux morts : Suite aux recherches effectuées lors de l'exposition du 11 Novembre 2014, il s'avère que 2 poilus ont été « oubliés ». Il s'agit de Calais Julien et de Billot François. De plus, à l'occasion du 70ème anniversaire de la libération des camps de concentration, les lieux de déportation seront précisés pour Paul Pruvost et Jean Gabet. Les inscriptions sur le monument seront réalisées pour la cérémonie du 08 mai.

Tours de gardes des élections départementales des 22 et 29 mars : Le conseil approuve le planning proposé pour la tenue du bureau de vote.

Abattage des peupliers au petit marais : Suite à la décision prise le 14 février 2014, le conseil accepte la proposition de Monsieur Vasseur concernant l'abattage des peupliers d'un volume de 38 m3 pour la somme de 1000€.

Questions diverses : Le point sur les subventions du conseil général : 9917€ pour la restauration des objets classés (Coût TTC 15867 €) , 15000€ pour les trottoirs de la rue de Fruges et 50 % de la réfection du trottoir de la rue d'Anvin.

Carnet rose : Madame Vanessa Boudinel, notre secrétaire, a eu une petite fille prénommée Candice le 31 janvier 2015. Toutes nos félicitations aux parents.

Bilan du colis de Noël des aînés : Dans l'ensemble, le changement a été bien perçu par la majorité des personnes bénéficiant du colis de Noël offert par la commune. Il a fallu faire preuve de pédagogie pour l'expliquer. Cette nouvelle formule a permis à tous les commerçants locaux d'être associés à cette opération.

La Page des Echos

ASSOCIATION « HISTOIRE ET PATRIMOINE DE BLANGY SUR TERNOISE »



Depuis le 05 décembre 2014, le village compte donc une nouvelle association. Son objectif est de promouvoir l'Histoire et le Patrimoine de la commune par des expositions ou la rédaction de recueils sur des thèmes ayant fait l'objet de recherches par les membres de l'association. Elle est d'une certaine façon la continuité du travail effectué par Charlette Crétel pendant plus de 25 ans ; ses recherches ont fait le bonheur des lecteurs des 50 numéros des Echos de Blangy. Aujourd'hui en Touraine, elle peut compter sur quelques bénévoles qui ont la même passion.

Le bureau de l'association est composé de : JM Venant : Président, D Robail : Vice-Président, M Massart : Président d'Honneur, C Crétel Présidente d'Honneur, N Lejeune : Secrétaire, C Martin : Trésorier, D Lefebvre : Trésorier adjoint, Membres : PM Baroo, H Boulet, S Hournon, A Lejeune, N Roubin et H Willeman. Lors de la première réunion, les adhérents se sont fixés quelques thèmes de travail pour 2015 (Les déportés de la commune, les journées du patrimoine) et pour 2018 (Exposition sur « tous » les poilus de Blangy avec une autre approche pour les poilus morts pour la France).

Si vous souhaitez partager ce travail de recherche, n'hésitez pas à rejoindre l'association en vous rapprochant d'un des membres du bureau.

SOIREE DES ANNEES 80 organisée par LES ECLIPSES



Samedi 14 février, le jour de la saint Valentin, Mademoiselle Duponchel, Présidente, et les membres des Eclipses organisaient une soirée dansante sur le thème des années 80. Plus de 250 personnes avaient répondu à l'invitation. Dans des tenues de l'époque, les invités ont pu apprécier le repas préparé par Jean-Jacques Béthune et son équipe et danser sur des musiques des « eighties ». L'ambiance était au rendez-vous. Les bénéfices de cette soirée permettront de financer le prochain gala qui se déroulera le 22 mars et de renouveler quelques costumes.

OUVERTURE DE LA PÊCHE

Samedi 14 Mars 2015, les amateurs de la pêche reprendront le chemin de la rivière pour taquiner la truite. Pour leur deuxième saison, les pêcheurs locaux appartiennent à la Gaule Populaire et peuvent ainsi bénéficier de la réciprocité avec les communes jusque St Pol sur Ternoise. Pour ne pas faillir à la tradition, André Peylet et les membres de l'ancien bureau ont organisé un concours de cartes le dimanche 08 Février dont les recettes ont été reversées à la Gaule Populaire. Elle contribuera en partie au financement des « rempoissonnements » qui auront lieu régulièrement tous les mois. A tous les pêcheurs, nous souhaitons une très bonne ouverture.



BILAN DE LA SAISON DE CHASSE



La saison de chasse s'est terminée avec un bilan plutôt satisfaisant. Si les chasseurs ont pu constater un déficit en perdrix, les autres espèces de petits gibiers étaient bien présentes sur le territoire. Cette année, la fédération avait accordé trois bagues de chevreuil mais le fait marquant restera la battue aux sangliers qui s'est déroulée le dimanche 19 octobre 2014 dans le grand marais. Pour la première fois, quatre sangliers dont trois de 80kgs et un de 90 ont garni le tableau des sociétaires heureux de connaître de telles sensations fortes.

Les chasseurs vont pouvoir maintenant raccrocher leur fusil et espérer un printemps ensoleillé pour faciliter l'éclosion des couvées de perdrix.

LA JSB AU STADE PIERRE MAUROY



Samedi 28 février, la JSB Football organisait un déplacement à Lille au stade Pierre Mauroy pour assister au match Lille-Lyon. Joueurs, dirigeants, amis et supporters ont apprécié un match à rebondissements qui a vu la victoire finale du LOSC sur le score de 2 buts à

1. Pour certains, c'était aussi l'occasion de découvrir ce magnifique stade avec son toit fermé dans une ambiance qui réunissait plus de 40 000 spectateurs.